COMMUNAUTE DE COMMUNES MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE

Délibération n°2021–186 en date du 24 novembre 2021 DETR 2022 : Travaux et équipements dans les écoles du territoire

L'an Deux Mille Vingt et un, le vingt-quatre novembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle des expositions de la commune de Mérinchal, sous la Présidence de Monsieur Alexandre VERDIER, Président.

Date de convocation du Conseil 18/11/2021.

Nombre de conseillers en exercice : 62

Présents : 51 Votants : 55 POUR : 55 Pouvoirs : 4 Abstention : 0 CONTRE : 0

Absents excusés: 7 Exprimés: 55

Présents: MM., VERDIER, SIMONET, VENTENAT, MORANÇAIS, GRASS, BIGOURET, SCHMIDT, PIERRON, GRANGE, SIMON, LE CORRE, JAMME, BERTHON, FERRIER, PICHOT, ÉCHEVARNE, PERRIER S, BOUCHET, LUQUET L, GALINDO, RICHIN, MOUNAUD, NOVAIS, BOUDINEAU, FAUCONNET, COTENTIN, MONTEIL, PAYARD C, GRAVIÈRE, PAYARD J, SOULEBOT, MOREAU, PLAS, DESGRANGES, VIALTAIX, LUQUET A, BERGER, MÉANARD, DESARMENIEN, WELZER, CHEFDEVILLE, CORDIER, PINLON, BRUNET, TRIMOULINARD, LARGE, CHAUSSAT, GUYONNET, GLOMOT, DUBSAY, FAUCHER.

Pouvoirs : MM. SCARAMUCCIA à LE CORRE, GIRAUD LAJOIE à SCHMIDT, RAMOS à FAUCONNET, FONTVIELLE à DESARMÉNIEN.

Excusés: MM. DESCLOUX, JOULOT, CONCHON, VIRGOULAY, PERRIER F, D'HULSTER, ROULLAND,

Secrétaire de séance : Marie-Françoise VENTENAT

Rapporteur: David SCHMIDT, Vice-président

Au vu des différents besoins recensés dans les écoles, il y a lieu de déposer un dossier DETR globalisant l'ensemble de ces besoins.

L'opération « travaux et équipements dans les écoles du territoire » est finançable dans le cadre de la DETR à hauteur de 70 %.

À ce jour, un ensemble de besoins a été identifié et justifié par un devis.

La commission « École » s'est réunie le lundi 15 novembre 2021 pour analyser l'ensemble de ces besoins.

Ci-dessous, le tableau récapitulatif des demandes à prendre en compte dans le dossier DETR 2022 et qui ont été validées par la commission « École ».

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES - TRAVAUX		Montant HT
	TOTAL(1)	367 506,71 €
DÉPENSES PRÉVISIONNELLES – ÉQUIPEMENTS		Montant HT
	TOTAL(2)	38 170.99 € ccusé de reception en prefecture
TOTAL(1)+(2)		pate de télétransmission à 21/12/20 pate de récusion présecute : 01/12

COMMUNAUTE DE COMMUNES MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE

RECETTES PRÉVISIONNELLES	Montant HT
Subvention DETR sollicitée (70 %)	283 974,39 €
Reste à charge : - Autofinancement éventuel com/com - Fonds de concours des communes(1)	86 631,74€ 35 071,57€
TOTAL	405 677,70 €

(1) Conformément à la délibération n°2019-184

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- Valider le plan de financement ci-dessus et le dépôt du dossier DETR 2022 pour un montant de dépenses subventionnable de 405 677,70 €.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus, Au registre sont les signatures, Affiché et transmis en Sous-Préfecture le 1^{er} décembre 2021 Pour copie conforme, le1^{er} décembre 2021

Le Président, **Alexandre VERDIER**